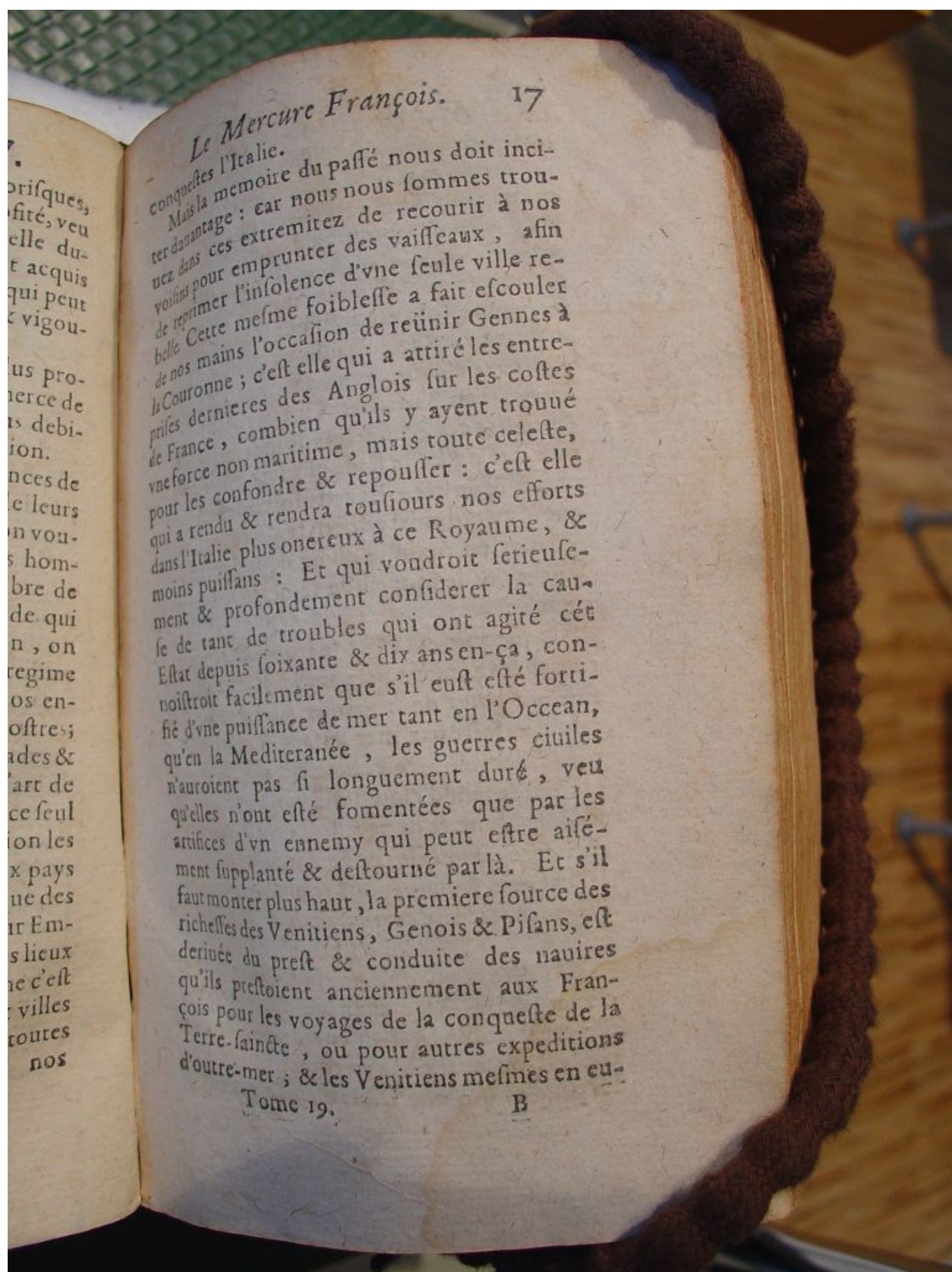


1633\_0017.jpg



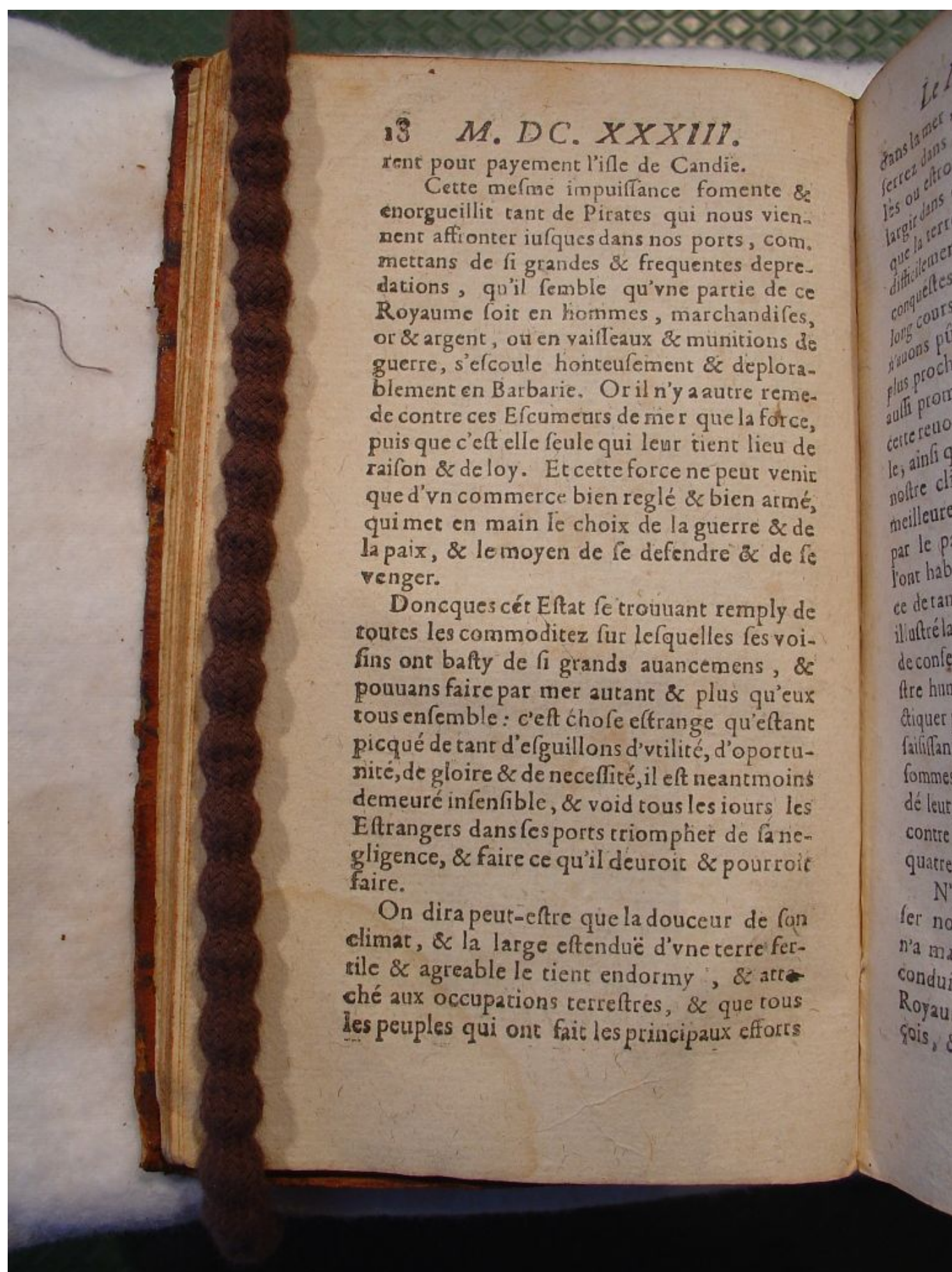


1633\_0705.jpg





1633\_0018.jpg



13 *M. DC. XXXIII.*

rent pour payement l'isle de Candie.

Cette mesme impuissance foment & enorgueillit tant de Pirates qui nous viennent affronter iusques dans nos ports, com. mettans de si grandes & frequentes depredations, qu'il semble qu'une partie de ce Royaume soit en hommes, marchandises, or & argent, ou en vaisseaux & munitions de guerre, s'escole honteusement & deplorablement en Barbarie. Or il n'y a autre remede contre ces Escumeurs de mer que la force, puis que c'est elle seule qui leur tient lieu de raison & de loy. Et cette force ne peut venir que d'un commerce bien reglé & bien armé, qui met en main le choix de la guerre & de la paix, & le moyen de se defendre & de se venger.

Doncques cet Estat se trouvant remply de toutes les commoditez sur lesquelles ses voisins ont basti de si grands auancemens, & pouuans faire par mer autant & plus qu'eux tous ensemble: c'est chose estrange qu'estant picqué de tant d'esguillons d'utilité, d'oportunité, de gloire & de necessité, il est neantmoins demeuré insensible, & void tous les iours les Estrangers dans ses ports triompher de sa negligence, & faire ce qu'il deuroit & pourroit faire.

On dira peut-estre que la douceur de son climat, & la large estenduë d'une terre fertile & agreable le tient endormy, & attaché aux occupations terrestres, & que tous les peuples qui ont fait les principaux efforts

Le A  
sans la mer  
serrez dans  
les ou esto  
largir dans  
que la terre  
difficilemen  
conquestes  
long cours  
n'auons pu  
plus proch  
aussi prom  
cette renol  
le, ainsi q  
nostre cli  
meilleure  
par le pa  
l'ont habi  
ce de tan  
il a esté la  
de conser  
stre hum  
ctiquer p  
saisissant  
sommess  
de leurs  
contre l  
quatre  
N'y  
fer no  
n'a ma  
condui  
Royaur  
çois, &

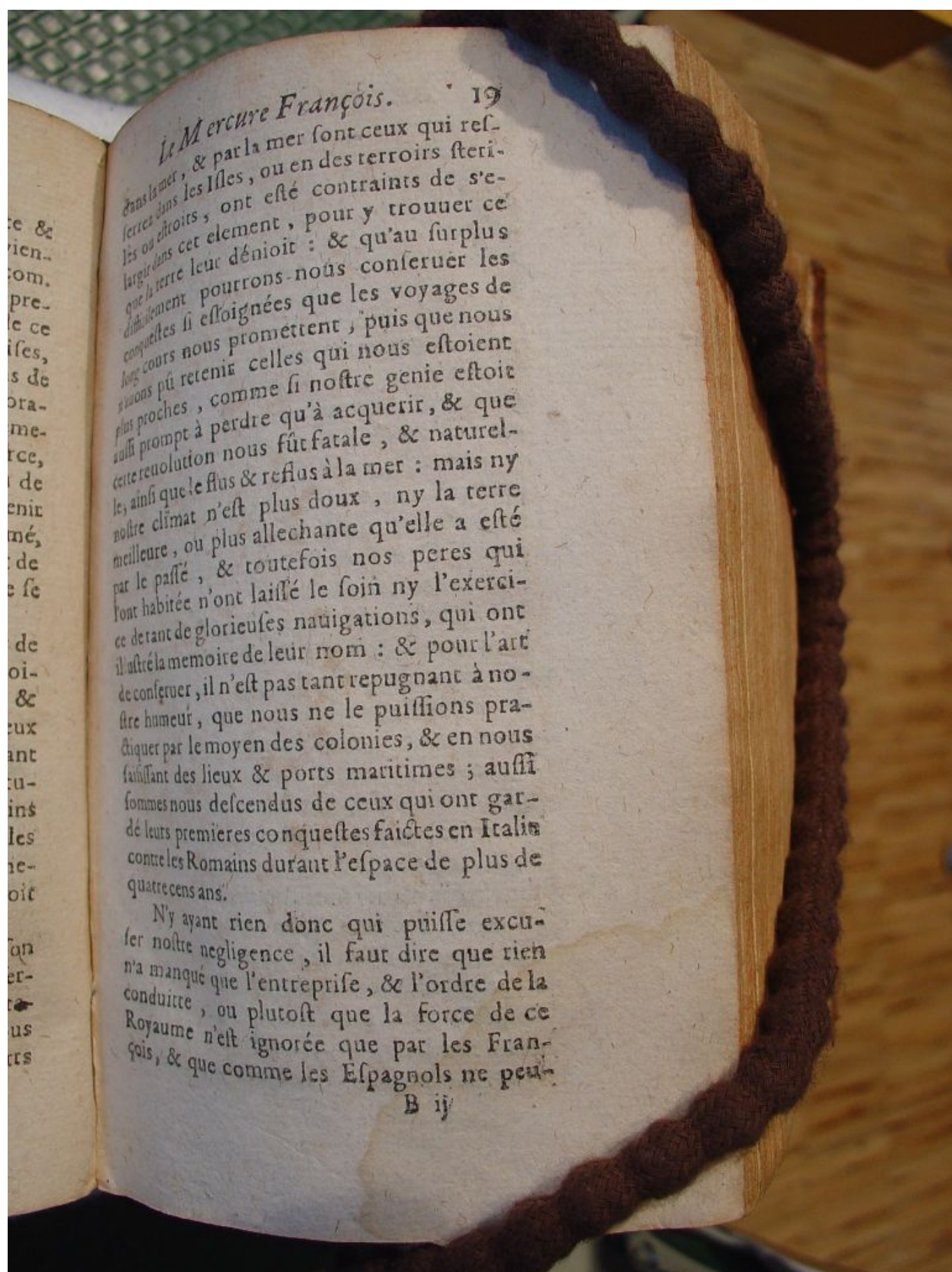


1633\_0706.jpg





1633\_0019.jpg



*Le Mercure François.* 19  
dans la mer, & par la mer sont ceux qui res-  
terres dans les Isles, ou en des terroirs steri-  
les ou estroits, ont esté contraincts de s'e-  
largir dans cet element, pour y trouver ce  
que la terre leur dénioit : & qu'au surplus  
difficilement pourrons-nous conseruer les  
conquestes si estoignées que les voyages de  
long cours nous promettent, puis que nous  
n'auons pû retenir celles qui nous estoient  
plus proches, comme si nostre genie estoit  
aussi prompt à perdre qu'à acquerir, & que  
cette reuolution nous fût fatale, & naturel-  
le, ainsi que le flux & reflux à la mer : mais ny  
notre climat n'est plus doux, ny la terre  
meilleure, ou plus allechante qu'elle a esté  
par le passé, & toute fois nos peres qui  
l'ont habitée n'ont laissé le soin ny l'exerci-  
ce de tant de glorieuses navigations, qui ont  
illustre la memoire de leur nom : & pour l'art  
de conseruer, il n'est pas tant repugnant à no-  
stre humeur, que nous ne le puissions pra-  
ctiquer par le moyen des colonies, & en nous  
saisissant des lieux & ports maritimes ; aussi  
sommes nous descendus de ceux qui ont gar-  
dé leurs premieres conquestes faictes en Italie  
contre les Romains durant l'espace de plus de  
quatre cens ans.

N'y ayant rien donc qui puisse excu-  
ser nostre negligence, il faut dire que rien  
n'a manqué que l'entreprise, & l'ordre de la  
conduite, ou plustost que la force de ce  
Royaume n'est ignorée que par les Fran-  
çois, & que comme les Espagnols ne peu-

B ij



1633\_0707.jpg



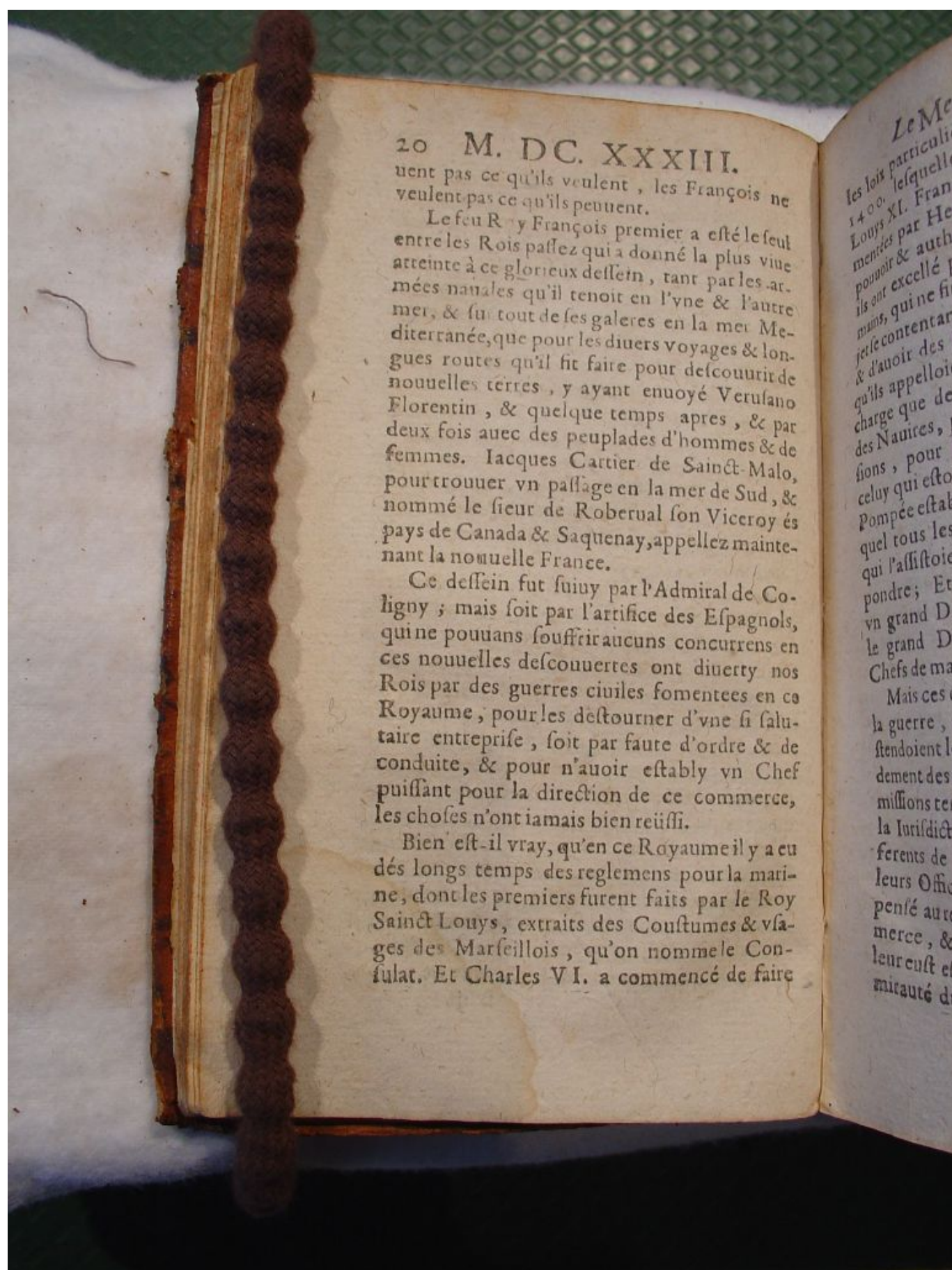


1633\_0708.jpg





1633\_0020.jpg



20 M. DC. XXXIII.

uent pas ce qu'ils veulent , les François ne  
veulent pas ce qu'ils peuvent.

Le feu Roy François premier a esté le seul  
entre les Rois passez qui a donné la plus viue  
atteinte à ce glorieux dessein , tant par les ar-  
mées navales qu'il tenoit en l'yne & l'autre  
mer , & sur tout de ses galeres en la mer Me-  
diterranée, que pour les diuers voyages & lon-  
gues routes qu'il fit faire pour descouvrir de  
nouuelles terres , y ayant enuoyé Verusano  
Florentin , & quelque temps apres , & par  
deux fois avec des peuplades d'hommes & de  
femmes. Jacques Cartier de Saint-Malo,  
pour trouuer vn passage en la mer de Sud , &  
nommé le sieur de Roberual son Viceroy és  
pays de Canada & Saquenay, appelez mainte-  
nant la nouuelle France.

Ce dessein fut suiuy par l'Admiral de Co-  
ligny ; mais soit par l'artifice des Espagnols,  
quine pouuans souffrir aucuns concurrens en  
ces nouuelles descouvertes ont diuertty nos  
Rois par des guerres ciuiles fomentees en ce  
Royaume , pour les destourner d'vne si salu-  
taire entreprise , soit par faute d'ordre & de  
conduite, & pour n'auoir estably vn Chef  
puissant pour la direction de ce commerce,  
les choses n'ont iamais bien reüssi.

Bien est-il vray, qu'en ce Royaume il y a eu  
dés longs temps des reglemens pour la mari-  
ne, dont les premiers furent faits par le Roy  
Saint Louys, extraits des Coustumes & vsa-  
ges des Marseillois , qu'on nomme le Con-  
sulat. Et Charles V I. a commencé de faire

Le Me  
les loix particulie  
1400. lesquelles  
Louys XI. Franç  
mentées par He  
pouvoir & auth  
ils ont excellé p  
mains, qui ne fi  
perse contentan  
& d'auoir des  
qu'ils appelloie  
charge que de  
des Nauires, p  
sions , pour  
celuy qui esto  
Pompée estab  
quel tous les  
qui l'assistoi  
pondre; Et  
vn grand D  
le grand D  
Chefs de ma  
Mais ces c  
la guerre ,  
stendoient le  
dement des  
missions ter  
la Iurisdic  
ferents de  
leurs Offic  
pensé aue  
merce , &  
leur eult es  
micituté de



1633\_0709.jpg





1633\_0021.jpg





**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**